



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/afrique-autorite-du-bassin-de-la>

Afrique - Autorité du Bassin de la Volta

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : jeudi 1er décembre 2011

OIEau

L'Autorité du Bassin de la Volta, l'Office International de l'Eau et le Réseau International des Organismes de Bassin vont mettre en œuvre dès la fin 2011 un projet de 3 ans aux côtés des experts des Agences de l'Eau Seine-Normandie et Adour-Garonne.

Ce projet, d'une durée de 40 mois et un budget global de 518.000 €, est financé par la Facilité Eau de l'Union Européenne, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Agence Française de Développement.

Ses objectifs sont d'améliorer la gouvernance de l'eau, la gestion régionale des ressources et le développement durable dans le Bassin de la Volta, partagé par six Pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo).

Les activités permettront de renforcer les capacités :

- du "**Forum des Parties prenantes au Développement du Bassin**", Organe consultatif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), constitué de représentants des différentes catégories d'usagers de l'eau, de la société civile et des collectivités décentralisées, ainsi que des structures focales nationales des six Etats-Membres ;
- du "**Comité des Experts**", organe exécutif de l'ABV, constitué de représentants des Etats-Membres de l'Autorité,
- de la "**Direction Exécutive**", premier Organe exécutif de l'ABV mis en place en septembre 2006.
- Ces activités s'inscriront également dans le cadre du processus d'élaboration et d'approbation de deux outils essentiels :
- la **Charte de l'Eau** : elle sera l'épine dorsale politique et juridique de l'ABV pour l'amélioration de la gouvernance de l'eau ;
- le **Plan Directeur de Développement et de Gestion Durable des Ressources en Eau du Bassin de la Volta** : outil de planification régionale et de définition d'actions.